

MINISTERE DE L'INTERIEUR,
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

TÉLÉGRAMME DEPART EN CLAIR

NOM DU REDACTEUR : M. FREDERIC PERRIN

N° DE TELEPHONE :

DE : MIOMCT/DGPN

A : TOUS PREFETS SGAP ET SATPN

TOUS SERVICES POLICES METROPOLES ET DOM/TOM

TOUTES DIRECTIONS CENTRALES

PREFET DE POLICE

N° DE TEXTE : MIOMCT/DGPN N°

OBJET : SIGNATURE PAR MME MICHELE ALLIOT-MARIE, MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, LE 14 OCTOBRE 2008, D'UN PROTOCOLE ADDITIONNEL AU PROTOCOLE « CORPS ET CARRIERES » POUR LE CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

TEXTE

A LA SUITE DES DISCUSSIONS CONDUITES LES 30 SEPTEMBRE, 1ER ET 2 OCTOBRE DERNIERS, ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES TROIS ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES DES GRADES ET GARDIENS DE LA PAIX, UN PROJET DE PROTOCOLE, ADDITIONNEL AU PROTOCOLE « CORPS ET CARRIERES » DU 17 JUIN 2004, A ETE ELABORE.

CE PROTOCOLE COMPREND :

- 1) DES MESURES POUR L'AMELIORATION DU POUVOIR D'ACHAT DES GRADES ET GARDIENS.
 - AUGMENTATION DE LA GRILLE INDICIAIRE DES TROIS PREMIERS ECHELONS
 - REVALORISATION DE 20 % DE L'ALLOCATION DE MAITRISE ;
 - ALIGNEMENT DE LA PRIME SGAP DE VERSAILLES ET SERVICES CENTRAUX SUR CELLE DU SGAP DE PARIS.
- 2) DES MESURES POUR LA FIDELISATION EN ILE-DE-FRANCE.
 - MISE EN PLACE D'UNE PRIME DE 9.000 € EN TROIS VERSEMENTS, A L'ISSUE DES 1ERE, 5EME ET 10EME ANNEES DE PRESENCE, POUR LES LAUREATS DU CONCOURS NATIONAL A AFFECTATION REGIONALE EN ILE-DE-FRANCE ;
 - POUR L'ENSEMBLE DES EFFECTIFS PRESENTS EN ILE-DE-FRANCE, LA PRIME DE FIDELISATION SERA AUGMENTEE DE 200 € PAR AN, POUR ATTEINDRE, EN 2013, LE MONTANT DE 1.805 € ;
 - L'EFFORT EN MATIERE DE LOGEMENT SOCIAL ET DE PETITE ENFANCE SERA DOUBLE.
- 3) DES MESURES VISANT A L'AMELIORATION DU DEROULEMENT DES CARRIERES.
 - RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PERMETTANT DE PROMOUVOIR, EN QUALITE DE GRADE, DES GARDIENS, NOTAMMENT CEUX « FAISANT FONCTION » ;
 - ASSOUPPLISSEMENT DES CONDITIONS PERMETTANT LE MAINTIEN EN ACTIVITE AU-DELA DE LA LIMITE D'AGE, DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE VOLONTAIRE ;

- AMELIORATION DE LA CARRIERE DES ADJOINTS DE SECURITE (CONTRAT PORTE A 6 ANS) ; PRISE EN COMPTE DE LEUR ANCIENNETE LORS DE LEUR RECLASSEMENT INDICIAIRE DANS LE GRADE DE GARDIENS.

L'ENSEMBLE DE CES MESURES REPRESENTE UN EFFORT FINANCIER DE 200 MILLIONS D'EUROS SUR 3 ANS AU BENEFICE DU CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION.

LE PROTOCOLE « CORPS ET CARRIERES » ET SON PROTOCOLE ADDITIONNEL REPRESENTENT, A ECHEANCE DE 2011, UN GAIN ANNUEL PAR AGENT COMPRIS ENTRE 1.680 ET 2.560 €.

EN OUTRE, CE PROTOCOLE OUVRE LA PERSPECTIVE D'UNE NOUVELLE REVALORISATION DU REGIME INDEMNITAIRE (ISSP) EN LIEN AVEC UNE REVISION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

MME MICHELE ALLIOT-MARIE, MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, ET LE SECRETAIRE GENERAL DU SYNDICAT ALLIANCE-POLICE NATIONALE ONT SIGNE, AUJOURD'HUI 14 OCTOBRE 2008, CE PROTOCOLE.

CE DOCUMENT PERMET D'ENGAGER UN NOUVEAU CYCLE DE CONCERTATION ENTRE LES PARTIES SIGNATAIRES, D'ICI LA FIN DU MOIS.

VOUS VOUDREZ BIEN PORTER CES INFORMATIONS A LA CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES SERVICES

STOP ET FIN

SIGNE

LE DIRECTEUR GENERAL

DE LA POLICE NATIONALE

FREDERIC PECHENARD